

Preignent note des conditions propices au développement des relations économiques établies par le travail de la Commission gouvernementale mixte Canada-Roumanie pour promouvoir la coopération économique et commerciale, y compris les protocoles de ladite Commission.

Preignent note du désir qu'ont les partenaires commerciaux des deux pays d'étendre la coopération nucléaire bilatérale concernant les projets existants et de développer des possibilités de coopération dans ce domaine au fur et à mesure que s'ouvrent des marchés en pays tiers.

Preignent note de l'évolution positive du volume des échanges commerciaux entre les deux pays ainsi que de la possibilité d'accroître et de diversifier davantage ces échanges bilatéraux.

Se disent satisfaits des efforts du Conseil commercial Canada-Europe de l'Est ainsi que de la Chambre roumaine de commerce et d'industrie pour établir ensemble un Conseil économique Canada-Roumanie.

Expriment leur satisfaction devant l'importance des relations établies entre la Société pour l'expansion des exportations et la Banque roumaine de commerce extérieur, et reconnaissent les efforts positifs faits par ces deux organismes pour établir ensemble de nouveaux mécanismes de financement visant l'expansion du commerce bilatéral.

Se disent satisfaits des récentes initiatives et des protocoles entre leurs entreprises et organisations respectives en vue d'élargir la coopération technique et de poursuivre des débouchés sur des marchés tiers par le biais d'initiatives conjointes.

En outre, le Premier ministre et le Président conviennent que leurs gouvernements continueront:

D'appuyer la conclusion et la mise en application d'ententes mutuellement avantageuses entre firmes, entreprises et organisations économiques des deux pays;